

ROYAUME DU MAROC



**PLAN GOUVERNEMENTAL POUR L'EGALITE DES SEXES
(2012-2016)**

**Ministère de l'Economie et des Finances
Santa Cruz, 12 septembre 2013**

REFERENCE

- ▶ Les directives de sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le domaines de la promotion de la femmes traduisent la volonté politique de faire de l'égalité entre les sexes, à la fois finalité et facteur de croissance économique et sociale;
- ▶ L'adoption de la nouvelle constitution qui prévoit que la femme jouisse, sur un pied d'égalité avec l'homme, de tous les droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social et environnemental;
- ▶ L'engagement du Maroc en faveur de la mise en œuvre des contenus des accords internationaux, tels que la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, ainsi que ceux découlant de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes (CEDAW);
- ▶ L'arsenal juridique marocain (code la famille, code du travail, code de la nationalité,....).

REFERENCE

Les dispositions de la nouvelle constitution 2011 renforcent le principe de l'égalité en tant que concept original pour l'édification d'un état citoyen fondé sur :

- ▶ L'égalité des droits, des responsabilités, des moyens et des chances ;
- ▶ La reconnaissance de la valeur des contributions et apports des femmes et des hommes, dans les domaines public et privé ;
- ▶ La prise en considération des besoins, contraintes, intérêts et attentes propres aux femmes et aux hommes, lors de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ;
- ▶ La reconnaissance de la pleine citoyenneté aux deux sexes.

REFERENCE

Par ailleurs, l'attention particulière accordée par le gouvernement à la question de la femme s'est traduite dans son programme du gouvernement pour la période 2012/2016 à travers de nombreuses mesures comprenant ce :

- ▶ l'encouragement de la participation de la femme dans les partis politiques et les organisations de la société civile ;
- ▶ la mise en œuvre réelle des dispositions de la constitution relatives à l'égalité entre hommes et femmes et œuvrer pour atteindre la parité ;
- ▶ l'autonomisation de la femme et l'éradication de la précarité de sa situation en luttant contre les facteurs qui y contribuent à savoir l'analphabétisme, la pauvreté, la discrimination et la violence ;
- ▶ la promotion de la culture du respect des droits, libertés et de la dignité de la femme.

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Objectif principal:

Le plan gouvernemental pour l'égalité des sexes vise à promouvoir l'égalité des sexes, à travers, essentiellement, le développement de politiques et de programmes sectoriels qui contribuent à l'égalité entre les sexes, la consolidation de la protection juridique des femmes et le renforcement de leurs accès aux postes de responsabilité.

Objectifs spécifiques :

- ▶ contribuer à la promotion d'un environnement favorable à l'équité et à l'égalité de genre aux niveaux national et local ;
- ▶ créer les conditions d'intégration du genre dans les politiques de développement ; et
- ▶ renforcer les capacités opérationnelles du mécanisme national chargé de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda Gouvernemental de l'Égalité (AGE).

Le Programme englobe 143 mesures, 24 objectifs et huit domaines

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Domaines du plan :

1. L'institutionnalisation et la diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et le lancement de la mise en place de règles de la parité ;
2. La lutte contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes ;
3. La réhabilitation du système éducatif et de formation sur la base de l'équité et de l'égalité ;
4. La promotion d'un accès équitable et égal aux services de santé ;
5. Le développement des infrastructures de base pour améliorer les conditions de vie des femmes et des filles ;
6. L'autonomisation sociale et économique des femmes ;
7. L'autonomisation pour un accès juste et équitable aux postes de décision aux niveaux administratif et politique ;
8. La réalisation de l'égalité des chances entre les sexes sur le marché du travail.

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Principales mesures prévues:

- ▶ La création d'une commission ministérielle pour l'égalité;
- ▶ La création d'une commission technique interministérielle chargé du suivi de la mise en œuvre de ce programme;
- ▶ L'intégration de l'approche genre, d'une part, dans la planification et la programmation des budgets des différents secteurs et d'autre part dans la système statistique national;
- ▶ L'élaboration de l'arsenal juridique visant la protection de la femme notamment le projet de loi portant création de l'instance de parité, ainsi que les lois portant sur la violence à l'égard des femmes.

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Résultats attendus:

- ▶ l'instauration de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes;
- ▶ l'amélioration et l'effectivité de la protection juridique pour les femmes;
- ▶ l'institutionnalisation du genre aux niveaux central, régional et local;
- ▶ le renforcement de la participation égale des femmes et des hommes à la gouvernance politique et à la gestion des affaires publiques ; et
- ▶ la mise en place des mécanismes de mise en œuvre de l'AGE.

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Financement du plan:

Le plan gouvernemental pour l'égalité des sexes a bénéficié d'un don de l'union européenne d'un montant estimé à plus de **497 millions de dirhams (45 millions euros)**, et ce dans le cadre du programme «Appui à la promotion de l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes, retenu dans le cadre de l'axe « Bonne gouvernance et droits de l'homme ».

Le programme d'une durée de 48 mois comprend quatre volets:

- ❖ volet juridique concernant l'élaboration et la mise en œuvre de cadres juridiques spécifiques;
- ❖ volet institutionnel et social;
- ❖ volet de communication à travers des actions de sensibilisation et de formation
- ❖ volet de mise en œuvre de l'AGE (comité de pilotage, programmation et coordination).

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Financement du plan:

Le coût total du plan est estimé à 45 millions d'euros selon la répartition suivante:

- ❖ 37,5 millions d'euros sous forme d'appui budgétaire;
- ❖ 7,5 millions d'euros pour des actions d'assistance technique;
- ❖ 5,3 millions d'euros pour les études, formation, communication, suivi, évaluation et audit;
- ❖ 2,2 millions d'euros des subventions à des organisations non gouvernementales (ONG).

Plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016)

Principales réalisations :

- ▶ Adoption par le conseil du gouvernement du décret portant création d'une commission ministérielle pour l'égalité;
- ▶ Augmentation des départements ministériels ayant intégré l'approche genre dans le cadre de la préparation de leurs budgets sachant que le budget sensible au genre a été considéré par le Plan comme un mécanisme transversal en mesure d'intégrer la dimension genre dans la planification des départements sectoriels;
- ▶ Volet financement, un montant de 5 millions de dirhams a été déjà décaissés par l'union européenne (assistance technique).
- ▶ La réalisation de l'ensemble des objectifs du plan gouvernemental pour l'égalité des sexes sera concrétisés qu'à travers une forte volonté des différents intervenants (Gouvernement, Partis politiques, la Société civile).

Le budget sensible au genre et l'égalité des sexes

le Maroc a développé en 2006 la Stratégie nationale pour l'égalité des sexes qui veille à l'intégration de l'approche genre dans les plans et programmes d'action sectoriels mais aussi dans les projets développement.



Intégration transversale progressive de l'égalité dans les programmes de nombreux départements gouvernementaux

Depuis l'année 2005, le Maroc a commencé l'intégration de l'approche genre dans le budget général de l'Etat qui s'inscrit dans la cadre de la mise œuvre de la réforme budgétaire basée sur la gestion axée sur le résultat.

Objectifs

- Accroître la performance en orientant le budget vers les résultats;
- Donner plus de clarté aux choix stratégiques en renforçant la programmation budgétaire pluriannuelle;
- Renforcer la déconcentration budgétaire pour favoriser une gestion de proximité répondant aux attentes des citoyens.

Objectifs de la Budgétisation Sensible au Genre

- Tenir compte des préoccupations et des intérêts différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons lors de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques publiques;
- Assurer l'équité et améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques à travers une meilleure allocation des ressources budgétaires.

Le budget sensible au genre et l'égalité des sexes

Pourquoi et comment intégrer la dimension genre au budget ?

Vers une refondation de l'action publique

- Orienter la dynamique de développement vers la personne humaine et en particulier les femmes et les enfants.
- Repenser les pratiques de planification, de programmation et d'exécution des politiques publiques dans le souci d'assurer l'équité à travers des politiques de proximité :
 - ✓ **en amont** par la sélection des projets, au niveau de la planification, à partir de leur impact attendu selon l'optique genre,
 - ✓ **en aval**, par l'analyse de l'impact des budgets, sur les hommes, les femmes, les garçons et les filles.
- Intégrer, mettre en cohérence et synchroniser les différents programmes de développement social pour une prise en compte effective des besoins différenciés des populations et une responsabilisation accrue des acteurs locaux.
- Élaborer des indicateurs sensibles au genre
- Instaurer une véritable culture de l'évaluation des politiques à travers l'élaboration d'indicateurs de performance de résultats et d'impact permettant d'apprécier la pertinence des politiques en matière notamment d'atténuation de la pauvreté et des inégalités genre.

Le budget sensible au genre et l'égalité des sexes

Le Rapport Genre : *Instrument d'appropriation de la BSG*

- ❑ Ce rapport accompagne annuellement le projet de Loi de Finances : il permet d'asseoir les bases d'une redevabilité du gouvernement vis-à-vis du parlement et du citoyen;
- ❑ Le processus d'élaboration du Rapport Genre : Un effort continu d'amélioration en termes quantitatif et qualitatif.

Evolution quantitative: Le nombre des départements ne cesse d'augmenter :

➤ **2009-2010:** 25 départements;

Evolution qualitative: Amélioration continue des approches analytiques adoptées:

➤ **2009-2010:** Une analyse intersectorielle selon l'approche des droits humains est intégrée au RG.

De 2011 à 2012 (27 départements analysés soit plus de 80% du Budget): **Adoption de l'Analyse Genre des Politiques Publiques sous le Prisme des Droits Humains**

Le budget sensible au genre et l'égalité des sexes

PERSPECTIVES :

- ▶ **Généralisation à l'ensemble des départements ministériels, de la mise en œuvre des différents volets de la réforme budgétaire;**
- ▶ **Mise en place de la conduite du changement au sein des départements ministériels et appropriation de la réforme budgétaire aussi bien par les hommes politiques et que par les techniciens;**
- ▶ **Refonte de la Loi Organique relative à la Loi de Finances pour consacrer la démarche de la performance et intégrer les nouveaux concepts et outils y afférents:**
 - ▶ Renforcement de la performance budgétaire et amélioration de la gouvernance des finances publiques: institutionnalisation des CDMT;
 - ▶ Renforcement de la transparence et de la lisibilité budgétaire: délimitation des programmes;
 - ▶ Amélioration des modalités d'exercice du contrôle par le Parlement;
 - ▶ Généralisation des pratiques d'évaluation, d'audit et de reddition des comptes.
 - ▶ Intégration de la dimension régionale ;

Le budget sensible au genre et l'égalité des sexes

PERSPECTIVES :

- **Accompagnement des départements ministériels:**
 - ✓ développement d'indicateurs sensibles au genre;
 - ✓ renforcement des capacités cadres chargés de la planification et de la programmation budgétaire aux niveaux central et déconcentré;
 - ✓ meilleure appréhension des données sensibles au genre par les systèmes d'information.
- **Intégration de l'analyse Genre dans l'audit de performance**
- **Appropriation de la BSG par les institutions législatives, consultatives, exécutives et de contrôle (L'Autorité pour la Parité et la Lutte Contre Toutes Formes de Discrimination, ..etc)**
- **Institutionnalisation de la BSG à travers la *Concrétisation des objectifs assignés au Centre d'Excellence*** qui a été lancé lors de la Conférence Internationale sur la BSG tenue à Marrakech le 09 et 10 novembre 2012. Le Centre vise, à travers la mise en réseau de l'ensemble des intervenants dans le domaine de la BSG, à renforcer l'échange d'expertises et de bonnes pratiques en matière de BSG à l'échelle nationale, régionale et mondiale.



Merci pour votre attention